

## Etablissements fermés : l'Umih 45 va distribuer une soupe populaire qui se veut symbolique

Vie professionnelle - lundi 9 novembre 2020 16:11



Ajouter l'article à mes favoris  
Suivre les commentaires



Poser une question / Ajouter un commentaire

Partager :



**45 - Loiret** L'Umih 45, soutenue par la CPME 45, organise une mobilisation des commerces "non essentiels" autour d'une soupe populaire qui sera distribuée autour d'un rond-point.

### COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ

**NOUS SOMMES**  
~~NON~~  
**ESSENTIELS**

Les commerçants «non-essentiels» vous invitent à partager leur **soupe populaire**.

Nous ne sommes **ni responsables ni coupables** de la propagation de la COVID-19

- Les aides sont **insuffisantes**
- La bamboche, ce n'est **pas fini**
- Nous ne vivons plus, nous **SURVIVONS**
- Soutenez-nous pour sauver nos professions et nos emplois !

**MOBILISONS NOUS** tous ensemble **mardi 10/11/2020 à 16 H** en se rassemblant de façon pacifique sur Orléans dans le respect des gestes barrières pour faire valoir **nos droits**.

Le lieu de la mobilisation sera communiqué **mardi à 12 H** sur la page Facebook de l'**UMIH 45**

**#laisseznous travailler**

Café, Hôtel, Restaurant, Discothèque, Traiteur, Bowling, Bar, Brasserie, Grossiste, Blanchisserie, Coiffeur, Esthéticien, Taxi, Libraire, Fleuriste, Producteur, Métiers du spectacle, Marchés non alimentaires, Salle de sport...

**Plus forts ensemble !**



Une nouvelle mobilisation pour tirer la « sonnette d'alarme » aura lieu mardi 10 novembre à midi avec une distribution de « soupe populaire » à Orléans. **Thierry Deraime**, président de l'Umih 45, est à la tête d'un bar de nuit, d'un restaurant et associé dans une brasserie. « La soupe populaire, c'est ce qui attend tous les commerces de proximité et d'autres secteurs d'activité comme les taxis. Tout est à l'arrêt, mes collègues ne savent pas comment ils vont pouvoir tenir, et le plus grave c'est l'absence de visibilité » déplore le dirigeant syndical qui rappelle le drame des discothèques « interdites de travailler depuis le 14 mars » et des traiteurs organisateurs de réceptions « dont le chiffre d'affaires est à moins 80% dans notre département. Nous avons absolument besoin d'un peu de perspective. Le propre du chef d'entreprise, c'est de gérer et de prévoir. Va-t-on pouvoir participer aux fêtes de fin d'années ? On n'a aucune réponse. Pire, certaines rumeurs évoquent une réouverture des bars qui n'aurait pas lieu avant mai. C'est catastrophique, y compris pour nos salariés qui ».